

Solidarité agricole

Décembre 2014, vol. 27, n° 6

UPA FÉDÉRATION DE
L'UPA-ESTRIE

ÉDITORIAL



François Bourassa, président

Bonjour Productrices,
Producteurs,

Au moment d'écrire ces lignes,
le congrès général de l'UPA
vient de se terminer.

Il s'agissait de notre premier
congrès de réflexion.
Dorénavant, le congrès avec
résolutions et élections aura

lieu chaque deux ans.

Nous avons, entre autres, participé à des ateliers de discussions sur le thème *Participe à la croissance*, écouté des panels d'intervenants de divers milieux sur la souveraineté alimentaire et assisté au discours de Pierre Paradis, ministre de l'Agriculture du Québec.

Ce furent trois jours bien remplis de rencontres et de discussions sous le chapeau de notre nouveau slogan : *Pouvoir nourrir, Pouvoir grandir*.

L'Union célèbre cette année ses 90 ans. Les messages lancés furent de belles occasions de rappeler aux détracteurs que lorsqu'une organisation réussit à traverser le temps, c'est qu'elle a évolué et a bien servi ses membres. Mais pas seulement ses membres. Toute la filière agroalimentaire par ricochet, a contribué à créer de la richesse dans l'économie de la province.

C'est un peu ce qu'est venu rappeler le dernier président de l'UCC, Albert Allain, qui fait partie, comme quatre anciens présidents de l'Union, du tout nouveau Cercle des présidents. Je vous invite à vous laisser inspirer et mobiliser

par son discours disponible en vidéo sur www.congres.upa.qc.ca.
Frissons garantis.

Les études récentes d'ÉcoRessources - www.upa.qc.ca à la section publications - viennent confirmer l'apport économique du secteur. Au Québec, 70 % de ce que l'agriculture produit est transformé par le secteur agroalimentaire d'ici. Ailleurs au Canada, c'est à peine 30 %. Même à l'échelle internationale, nos organisations agricoles sont citées en exemple et enviées.

En cette période d'austérité et de recherche de déficit zéro, la démonstration est faite que le secteur agroalimentaire peut contribuer à créer des emplois, créer de la richesse et occuper le territoire mieux que tout autre secteur économique.

Pour continuer dans cette voie qui ajoute de la valeur, l'appui stable et prévisible des gouvernements est indispensable. Notre climat nordique commande encore plus de vision à long terme de la part de nos décideurs. Partout sur la planète, l'agriculture est soutenue de différentes façons. Pourquoi pas ici? Malgré la tendance planétaire à l'individualisme, la mise en marché collective et le travail en filière demeurent les clés du succès pour conserver une agriculture qui soit à la fois rentable, entre les mains de producteurs-propriétaires et accessible à une relève dynamique.

Profitons de la période des fêtes pour prendre du recul et du repos. Soyons reconnaissants de ce que 2014 nous a apporté de positif et tentons de planifier nos actions pour 2015.

Chères familles agricoles estriennes, recevez tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité.

Je vous souhaite 365 fois une bonne journée!

François Bourassa

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la Fédération de l'UPA-Estrie
4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1 855 741-8905
www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 2 750 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Abonnements : 2 650 entreprises agricoles

ANNONCER VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905

vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 21 janvier 2015

Date de parution : 9 février 2015

Dans ce numéro :

Noël Morin célèbre 25 ans d'implication.....	3
Conférence sur les néonicotinoïdes.....	5
La production d'arbres de Noël en Estrie.....	7
Créateurs de saveurs chez Metro.....	9
Les formations qui s'en viennent.....	10
Convocation à l'AGA du SPCCE.....	11

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.		Donald Durocher	Bovine	Coaticook
2.	Ferme LD senc	Lynda Tremblay & Denis Côté	Bovine	Coaticook
3.		Christopher Lodge	Bovine et acéricole	Des Sources
4.		Guillaume Lapointe	Cultures maraîchères	Haut-Saint-François
5.		Troy Rothney	Bovine	Haut-Saint-François
6.		Marco-Pierre Caza	Apicole	Val-Saint-François et Sherbrooke
7.		Aurélie Lieutenant-Manseau	Ovine	Val-Saint-François et Sherbrooke
8.		Sophie Roy Goyette	Ovine	Val-Saint-François et Sherbrooke
9.	AHBF inc.	Philippe Thirion	Cultures commerciales	Val-Saint-François et Sherbrooke

* Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.



250, rue Georges-Pinard
East Angus, Qc, JOB 1R0
Tel: 819 832-1212
www.viandesgiroux.com

Saviez-vous que Viandes Giroux offre aussi le service d'abattage de bœufs et de porcs à forfait ?

Informez-vous auprès de Stéphanie Giroux
819 832-1212, poste 31.

Établissement sous inspection fédérale

Ventes de produits de viande de bœuf, veau, porc, volaille ainsi que poissons et fruits de mer

PDZA de la MRC du Val-Saint-François – sondage

Dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la Municipalité régionale de comté (MRC) du Val-Saint-François, les producteurs agricoles du territoire et leurs voisins immédiats recevront un sondage par la poste.



Les résultats du sondage permettront d'élaborer un plan d'action qui tiendra compte des préoccupations du monde agricole et rural du Val-Saint-François et ainsi, développer un PDZA à leur image.

Il sera aussi possible d'y répondre en ligne jusqu'à la fin de janvier 2015. Des prix seront tirés au hasard parmi les participants.

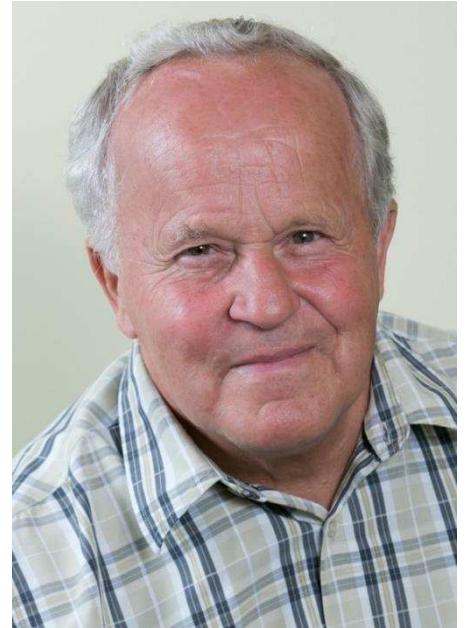
Noël Morin célèbre 25 ans comme administrateur au sein de l'Union

Raymond Thibault, directeur général du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec

Chaque deux ans, en alternance avec les employés, l'Union souligne les 25 ans de vie syndicale de ses administrateurs lors du congrès général à Québec.

L'Estrie souligne cette année, les 25 années d'implication de Noël Morin de Coaticook. Il a fait ses débuts comme administrateur au sein de l'UPA avec le Syndicat des producteurs de bovins de l'Estrie de 1989 à 2004. Noël Morin est aussi administrateur du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie depuis 1991.

Producteur de bœuf jusqu'en 2005, il est aujourd'hui producteur de bois à temps plein et participe activement aux organisations de la forêt privée. Il est premier vice-président du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec, président de l'Agence de mise en valeur de la Montérégie, administrateur du groupement forestier Aménagement forestier et agricole des Sommets, commissaire à la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire de la Montérégie-Est et membre du conseil d'administration du Syndicat local de l'UPA de Memphrémagog.



« Il faut travailler ensemble si nous voulons être écoutés par l'industrie et les gouvernements » Noël Morin.

Avis de nomination au Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec (SPFSQ)

Le conseil d'administration du SPFSQ est fier d'annoncer la nomination de son nouveau directeur général en la personne de Martin Larrivée. Il succèdera, en janvier 2015, à Raymond Thibeault qui occupe ce poste depuis juin 1986 et qui prend maintenant sa retraite.

Martin Larrivée est ingénieur forestier, directeur général d'Aménagement forestier coopératif de Wolfe depuis 1999 où il a acquis une solide expérience en gestion des affaires et en foresterie. Travailleur dévoué avec un bon esprit d'analyse, Martin Larrivée saura relever les défis des années à venir auprès des producteurs forestiers et des partenaires de la forêt privée de la région et du Québec.

Toute l'équipe du SPFSQ et de l'UPA-Estrie profitent de l'occasion pour remercier Raymond Thibault pour ses nombreuses années à la direction du syndicat et lui souhaiter une douce retraite.



Nouveau site Web du SPFSQ

Enfin, votre syndicat profite du 50^e anniversaire du plan conjoint pour vous présenter une version remodelée et plus conviviale de son site Web qui, espérons-le, répondra davantage à vos attentes.

Les producteurs et les divers intervenants ont accès à une information abondante et à jour à l'adresse www.spbestrie.qc.ca. Bonne visite!

Le 24^e Colloque en gestion s'en vient!

Bernard Lévesque, directeur, Service de comptabilité et fiscalité



Le Comité interprofessionnel en gestion agricole de l'Estrie (CIGAE) revient avec son incontournable colloque en gestion durant lequel des conférenciers sauront vous motiver, entrepreneurs agricoles de l'Estrie, à bien gérer votre entreprise.

Parlons gestion \$

Le mardi 27 janvier 2015, de 9 h 30 à 15 h 30

Hôtel Le Président, 3535, rue King Ouest, Sherbrooke (**Attention nouvel endroit**)

Conférenciers

Judith Lapierre, B. Sc. en agronomie, conseillère en financement à **La Financière agricole du Québec**, présentera sa conférence : **Comment avoir un rapport gagnant-gagnant entre prêteur et emprunteur**. Le financement en agriculture est omniprésent. Quelles sont les règles et les principes qui vous guideront vers une relation positive avec des prêteurs ?

Maria Labrecque Duchesneau est intervenante psychosociale et travailleuse de rang pour l'organisme **Au Cœur des Familles Agricoles**. Le titre de sa conférence, **Une vie de devoirs et de leçons** est annonciateur. Cette spécialiste du milieu agricole vous captivera avec sa présentation traitant de la résilience, soit la capacité à rebondir dans les moments plus stressants ou difficiles.

Gilbert Lavoie, agronome, M. Sc., économiste-conseil chez **Forest Lavoie Conseil**, nous parlera de l'évolution de la santé financière et de l'environnement d'affaires des entreprises agricoles depuis les 25 dernières années. Il fera ressortir l'importance des choix stratégiques d'investissement du gestionnaire pour assurer la pérennité de son entreprise. Il ne faut pas manquer la conférence **Considérant l'environnement d'affaires actuel, un revenu net positif est-il suffisant pour assurer la pérennité des entreprises agricoles?**

Réjean Prince, B. Sc. en agroéconomie, conseiller en économie et gestion au **MAPAQ**, traitera des principes pour évaluer la rentabilité de l'achat de terres agricoles dans sa conférence **Valeur des terres, rentabilité et délai de récupération**. C'est à ne pas manquer dans le contexte actuel de croissance de la valeur des terres agricoles.

Témoignage de Stéphane Roy, un producteur de porcs et de grandes cultures de la région.

Inscriptions

Préinscription : 40 \$ pour les producteurs, 20 \$ pour les étudiants et 60 \$ pour les autres

Inscription sur place: 50 \$ pour les producteurs, 20 \$ pour les étudiants et 75 \$ pour les autres

Le prix comprend les conférences, le repas, la documentation et les taxes.

Information

Ronald Boucher au 819 820-3001, poste 4356, ou ronald.boucher@mapaq.gouv.qc.ca

Inscription – 24^e Colloque en gestion agricole – Le mardi 27 janvier 2015 – Hôtel Le Président

Nom(s) :	_____	Adresse :	_____
	_____	Municipalité :	_____
	_____	Province :	_____
Nom de l'entreprise :	_____	Code postal :	_____
Production :	_____	Téléphone :	_____

Envoyez ce formulaire et votre chèque émis à l'ordre du **CIGAE** avant le **20 janvier 2015** à l'adresse suivante : CIGAE • Responsable des inscriptions • La Financière agricole • 4260, boulevard Bourque, bureau 1.20 • Sherbrooke (Québec) J1N 4B3

A-t-on besoin de traiter les semences aux néonics ?

Jacinthe Caron, directrice, Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

Collaboration spéciale



Alors que les agriculteurs étaient en pleine saison des achats de semences pour la prochaine saison agricole, le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie lançait, le 12 novembre dernier, un appel à la vigilance face aux semences de maïs et de soya traitées avec des insecticides néonicotinoïdes (néonics).

La chercheuse Madeleine Chagnon, coauteure d'une méta-analyse de 800 publications sur le sujet, est venue en présenter les faits saillants. Le constat : l'application de ces insecticides contribue au déclin des populations d'abeilles et autres pollinisateurs, mais est aussi associée à d'autres ravages environnementaux. Qui plus est, des études ont démontré que le rendement des cultures non traitées n'est aucunement inférieur au rendement des cultures traitées aux néonics.

Des études menées à divers endroits dans le monde, dont au Québec (en Montérégie), en Ontario et aux États-Unis ne révèlent pas de différence significative entre les rendements des cultures de maïs et de soya traités ou non traités aux néonics. Les chercheurs et les agronomes proposent plutôt des méthodes plus ciblées qu'une application mur à mur d'insecticides pour protéger les champs contre les ravageurs. Par exemple, un dépistage dans le champ peut permettre de réduire considérablement l'usage de pesticides.

L'opinion d'autres intervenants du milieu

D'autres intervenants invités à la conférence ont également fait appel à la vigilance des producteurs agricoles : « Les néonics peuvent être utiles pour régler des cas précis; c'est l'impact de leur utilisation en prévention sur d'aussi grandes surfaces qui n'est pas justifiable » commente Sylvain Laroche, conseiller au Club agroenvironnemental de l'Estrie. Même son de cloche de la part d'Isabelle Guay, de la Coop des Cantons : « les agriculteurs doivent être mieux informés sur les impacts environnementaux et sur le rendement attendu des semences traitées aux néonics. Pour les rassurer dans leurs choix de semences non traitées, on doit également leur rappeler les méthodes de dépistage des problèmes, ainsi que l'importance du travail du sol et de la lutte intégrée ». Alors qu'il y a deux ans, seulement deux hybrides de semences de maïs non traité étaient disponibles à la coop, il y en a maintenant une vingtaine.

L'apiculteur Jean-Francois Regalbuto, supporté par le naturopathe Michael Bernardin, croit que c'est à la source du problème qu'il faut agir : « les producteurs agricoles ne sont pas à blâmer pour le déclin des colonies d'abeilles suite à l'usage abusif des semences traitées aux néonics; ce sont les autorités gouvernementales qui autorisent cet usage à grande échelle qui doivent rectifier le tir. »

Le producteur agricole Michel Brien, qui a choisi des semences non traitées, n'a pas constaté de problèmes particuliers avec sa récolte; au contraire, ses rendements se situent au-delà de la moyenne estrienne. Il s'inquiète de l'impact de cet insecticide sur les humains : « les producteurs oublient souvent que les néonics sont toxiques et que la manipulation des semences traitées nécessite des précautions. Ces insecticides posent un risque même pour la santé humaine. Il est préoccupant d'épandre en aussi grande quantité des produits persistants dans notre environnement, et qui peuvent se rendre jusque dans les sources d'eau souterraine et dans les aliments. »

La position de l'UPA

L'UPA est également inquiète des risques associés à une utilisation abusive des néonics. Dans une résolution votée en décembre 2013, l'UPA appelle à la prudence des producteurs agricoles dans leurs choix de semences. L'UPA demande notamment que les recherches sur les risques associés aux néonics soient accélérées et que les résultats d'analyses soient divulgués rapidement aux agriculteurs, que ceux-ci soient soutenus financièrement dans leurs activités de dépistage au champ et qu'ils puissent avoir accès, en tout temps, à l'ensemble des variétés de semences sans traitement aux néonics. L'UPA apporte un point important en demandant à l'Association des marchands de semences du Québec que les semences sans néonics soient offertes en priorité et non l'inverse.

The Task Force on Systemic Pesticides (analyse des 800 publications) : <http://www.tfsp.info/>

Au Québec, on utilise les néonics en grande culture depuis les années 1990, principalement pour les semences de maïs et de soya. Ils forment une classe d'insecticide qui agit sur le système nerveux central des insectes. Parce qu'ils sont utilisés à grande échelle (+ de 500 000 hectares au Québec), ces insecticides dits « systémiques » sont connus pour être impliqués dans le déclin des populations d'abeilles. Persistants dans l'environnement (jusqu'à 3 ans dans le sol), leur impact ne se limite pas aux plantes ciblées; les néonics affectent également les invertébrés terrestres et aquatiques par le sol, l'eau (par ruissellement) et l'air (par les poussières des semences traitées). Les oiseaux, poissons et amphibiens à proximité des champs sont également exposés continuellement à des doses importantes de l'insecticide présent dans l'eau ou dans leur nourriture. Les impacts des néonics peuvent être sournois : comme l'insecticide agit de façon chronique (longue exposition) et s'attaque au système immunitaire, il peut devenir compliqué de faire un lien de cause à effet entre l'insecticide et d'éventuelles maladies. Même si on a constaté des cas de Parkinson (« hand trimmer ») sur des personnes fortement exposées au Japon, les études sur les vertébrés doivent être poursuivies.

Journée grandes cultures et conservation des ressources 2015

Venez souligner avec nous l'année internationale des sols!

MARDI 3 FÉVRIER

Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, Pavillon Sévigny 2000, rue Collège (route 108) Sherbrooke (secteur Lennoxville) J1M 1C8

Coût

Inscription sur place (repas inclus) : 25 \$

Pour information

Communiquez avec Jean Patoine au 819 820-3001, poste 4373, ou sans frais au 1 800 363-7461.
www.mapaq.gouv.qc.ca/estrie

Organisé par

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Club agroenvironnemental de l'Estrie
La Financière agricole
Fédération de l'UPA-Estrie
Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François
Les producteurs agricoles Serge Beauvais, Robert Paré, Laurent Tremblay, Gilles Viens et André Bergeron

Soutien financier

Direction régionale du MAPAQ en Estrie

Horaire

- 8 h 30 Accueil et visite des kiosques**
- 9 h 30 Mot de bienvenue**
Alain Giguère, directeur, Centre de recherche d'Agriculture et Agroalimentaire Canada
Alain Roy, directeur régional, MAPAQ de l'Estrie
- 9 h 45 Oser trouver de nouvelles avenues pour maintenir notre ressource : le sol**
Odette Ménard, ing., agr., MAPAQ de la Montérégie-Est
- 10 h 45 Reconnaître et corriger les carences d'éléments mineurs dans les cultures**
Roger Rivet, agr.
- 11 h 30 L'agroenvironnement à la Ferme Réferjean**
Guillaume Saint-Pierre, copropriétaire de la Ferme Réferjean
- Remise de la distinction Coup de cœur en agroenvironnement**
- 12 h 15 Dîner et visite des kiosques**
- 13 h 15 Travail du sol : bien comprendre pour mieux choisir les outils**
Vincent Lamarre, ing., agr., ITA, campus de La Pocatière
- 14 h 30 Essais de cultures de couverture en Estrie**
Stéphanie Durand, agr., Club agroenvironnemental de l'Estrie
- 15 h Rotation\$+ : un plus pour vos profits!**
Patrice Blais, adjoint au directeur régional, La Financière agricole
Ermin Menkovic, agr., MAPAQ de l'Estrie
- 15 h 30 Mot de la fin**
Yvon Bégin, président, Club agroenvironnemental de l'Estrie

Liste des kiosques

- Club agroenvironnemental de l'Estrie
- Réseau Agriconseils de l'Estrie
- Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François
- Sûreté du Québec – Opération Cisaille version 2.0



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada



La production d'arbres de Noël, une richesse estrienne

Emilie Turcotte-Côté, agr., Club agroenvironnemental de l'Estrie

Collaboration spéciale



En ce temps des Fêtes, le sapin est le symbole de Noël dans plusieurs foyers. Les producteurs de sapins et les conseillers œuvrant dans cette culture travaillent ardemment toute l'année afin de produire des arbres de qualité pour Noël.

En mai 2014, 282 entreprises productrices d'arbres de Noël étaient enregistrées au MAPAQ, couvrant un total de 8 675 hectares. De ce nombre, 120 producteurs (43 %) sont situés en Estrie. Une superficie de 6 074 hectares estriens est cultivée en arbres de Noël ce qui équivaut à 70 % de la superficie totale cultivée dans la province. Les producteurs de notre région cultivent sur une plus grande superficie et en retirent un revenu supérieur. Après l'Estrie, c'est dans la région de Chaudière-Appalaches que l'on retrouve la plus grande concentration de producteurs d'arbres de Noël.

Le Québec peut être fier, car c'est la principale province productrice d'arbres de Noël au Canada, suivi par la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Selon les statistiques de 2013, 819 000 arbres québécois étaient exportés à l'extérieur du Canada pour un revenu de 15 308 000 \$, soit 55 % des revenus totaux des exportations canadiennes. À ces chiffres, il faut ajouter le nombre d'arbres vendus au Québec et dans les autres provinces canadiennes qui est estimé à environ 400 000 annuellement, soit 8 millions de dollars de plus pour le Québec.

Les États-Unis importent 98 % des arbres québécois exportés, principalement dans les états du Massachusetts, de New York et du Connecticut. Les arbres estriens décorent également les maisons du Venezuela, du Panama, des Bermudes, des Îles Cayman et même de la Thaïlande!

Depuis une vingtaine d'année, les producteurs d'arbres de Noël et les intervenants du secteur travaillent fort pour améliorer leurs pratiques en misant sur l'amélioration des connaissances techniques et agroenvironnementales.

Un nouveau guide d'identification des ennemis de culture et des bonnes pratiques a été publié cet automne et un colloque Nord-américain aura lieu le 20 et 21 février prochain à Orford.

Le Club agroenvironnemental de l'Estrie est l'organisme qui conseille le plus de producteurs d'arbres de Noël pour la phytoprotection au Québec. En 2014, 46 producteurs de sapins ont bénéficié de nos conseils sur la fertilisation, les pratiques culturales et la gestion des insectes, des maladies et des mauvaises herbes.

Sources : Statistique Canada et MAPAQ

Les Journées de l'arbre de Noël 2015

Les **20 et 21 février** prochain se tiendront les Journées de l'arbre de Noël 2015, organisées par l'Association des producteurs d'arbres de Noël (l'APANQ), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, le Club agroenvironnemental de l'Estrie et Fertior. Cet événement unique dans le domaine accueillera des conférenciers réputés provenant du Québec, de la Nouvelle-Écosse, du Michigan et de la Pennsylvanie.

Les producteurs et intervenants sont conviés à l'Estrimont suites et spa, d'Orford pour assister aux conférences portant sur les projets d'innovation, la situation des marchés canadiens et américains, l'économie, la fertilisation, la gestion des mauvaises herbes, la conservation des arbres et plus encore!

Un salon d'exposants, un coquetel et un souper banquet permettront aux participants d'échanger et de tisser des liens avec les acteurs du milieu. L'assemblée annuelle des membres de l'APANQ se tiendra par la même occasion le 20 février en matinée et elle est ouverte à tous. Pour en savoir davantage sur les modalités d'inscription et l'hébergement, consultez le www.apanq.qc.ca.



Modification aux commandes de boucles chez ATQ

À compter du 1^{er} décembre 2014, toutes les commandes de boucles et d'accessoires devront être effectuées par téléphone auprès du service à la clientèle d'Agri-Traçabilité Québec (ATQ) au 1 866 270-4319. L'actuel bon de commande sera remplacé par un feuillet d'information qui contiendra une description des boucles et accessoires ainsi qu'un aide-mémoire. Cette modification vise à améliorer le traitement des commandes en facilitant la mise à jour des informations relatives aux articles et à éviter les erreurs de calcul au moment des commandes. La liste des prix pour les différents accessoires sera disponible sur le site Web d'ATQ.



Journée d'information sur le ray grass intercalaire

La Ville de Sherbrooke et le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF), en collaboration avec le Club agroenvironnemental de l'Estrie, sont heureux de vous inviter à une activité d'information sur la conservation des sols, plus particulièrement sur l'utilisation novatrice des cultures intercalaires tel le ray-grass comme plante de couverture.

Vous aurez également l'occasion d'en apprendre davantage au sujet du nouveau règlement municipal sur l'écoulement des eaux des cours d'eau de la Ville de Sherbrooke.

L'activité, gratuite pour les citoyens de Sherbrooke, aura lieu le mardi **20 janvier**, de 9 h 30 à 14 h à la salle du conseil de l'arrondissement de Brompton sise au 133, rue Laval, Sherbrooke.

Les participants de Sherbrooke intéressés se verront offrir un service clé en main pour faire l'essai gratuit du ray-grass dès cette année sur leur propriété, le tout incluant un accompagnement personnalisé, des semences et le prêt d'un semoir.

Merci de confirmer votre participation avant le **14 janvier** par courriel à roxanne@cogesaf.qc.ca ou au 819 864-1033, poste 24.

Sondage de La Financière agricole

La Financière agricole du Québec analyse actuellement l'impact de ses mesures dédiées à la relève agricole.

Pour ce faire, voici le lien vers un court sondage qui s'adresse à **tous les producteurs ayant reçu, ou non, une subvention** de La Financière.

L'aide financière destinée à la relève agricole vous préoccupe? Répondez d'ici le **4 janvier** aux 10 questions rapides à l'adresse suivante : <https://sondages-publiques.fadq.qc.ca/index.php/268672/lang-fr>.

À vos agendas!

- Journée acéricole : le jeudi **15 janvier** au Centre Julien-Ducharme, 1671, chemin Duplessis, Sherbrooke
- Journée acéricole : le samedi **24 janvier** à la Polyvalente Montignac, 3409, rue Laval, Lac-Mégantic
- Soirée bovine de l'Estrie : le jeudi **12 février** à la salle Guy-Veilleux, 75, rue Castonguay, Cookshire-Eaton
- Journée porcine de l'Estrie : le **20 février** au Pavillon Sévigny, Station de recherche de Lennoxville, 2000, rue du Collège (route 108), Sherbrooke
- Journée démarrage et transfert d'entreprises agricoles : le **26 février** au Centre Julien-Ducharme, 1671, chemin Duplessis, Sherbrooke

Les détails des programmes seront bientôt disponibles.

Produits régionaux chez Metro et Super C

Ghislain Lefebvre, directeur, Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Afin de mettre en branle sa politique d'achat local, Metro a déployé dans la région un projet de mise en valeur des produits d'ici. Ce sont maintenant les produits de 18 producteurs et transformateurs des Cantons-de-l'Est qui se retrouvent bien affichés sur les tablettes de 5 Metro et 3 Super C.

Le projet a démarré avec le département de l'épicerie qui inclut tous les produits qui se conservent sur les tablettes à la température de la pièce. Ces produits sont plus faciles à regrouper au même endroit et Metro a décidé de leur tailler une place de choix en fabriquant un meuble spécialement conçu pour le projet. Les produits régionaux des départements des produits frais (viande, charcuterie et fromage) et de la boulangerie suivront au début de l'année 2015.

Les rencontres avec les producteurs et transformateurs de ces départements ont déjà eu lieu et les produits sont en cours de sélection de la part de Metro. Le défi sera de bien afficher la provenance régionale pour chaque produit, même s'ils ne se retrouvent pas tous au même endroit dans le magasin. Heureusement, la marque régionale Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est vient donner un coup de main à l'affichage.

Le projet a permis de belles rencontres entre les producteurs et les acheteurs de Metro. Il faut dire que Metro a assoupli ses règles en matière d'achat pour favoriser la participation des producteurs. À l'inverse, plusieurs des plus petits producteurs ont eu du travail à faire afin de satisfaire aux normes de Metro. Les défis rencontrés l'ont été principalement par rapport à l'emballage, aux étiquettes nutritionnelles, aux codes à barres ainsi qu'à la facturation électronique.

Le rôle du CIBLE a été d'organiser les rencontres et d'accompagner les producteurs dans leurs démarches pour rendre les produits conformes aux exigences de la chaîne.

Pour découvrir les produits régionaux, rendez-vous dans les magasins Metro de Bromont, Magog, Rock Forest, Asbestos et Lac-Mégantic ainsi que dans les trois magasins Super C de Sherbrooke.



Fort début d'année pour le Collectif en formation agricole de l'Estrie

Jessica Mackey, répondante en formation agricole

Le mois de janvier est toujours riche en formations pour les producteurs acéricoles, mais cette année il est aussi marqué par le démarrage d'une panoplie de formations en production végétale et cultures émergentes.



Vos demandes ont été entendues. Le centre Acer a développé deux formations pour augmenter la qualité de votre sirop d'érable: **Utilisation et calibration des instruments de mesure en acériculture** (8 janvier à Sherbrooke) et **Univers des défauts des saveurs du sirop d'érable** (9 janvier à Sherbrooke, 6 février à Lac-Mégantic). Une date a été ajoutée soit le 23 janvier à la Ferme Magolait, Magog.

Une fois vos produits transformés, la formation **Quand rentabilité rime avec marketing agroalimentaire** (19 et 20 janvier à Sherbrooke) saura certainement vous aider à rentabiliser votre production.

Deux formations reviennent : **Pesticides en milieu agricole** (16 et 23 janvier à Sherbrooke) et **Un transfert unique** (début le 16 janvier à Sherbrooke).

Une nouvelle série de formations sera donnée dans le cadre du PDZA de la MRC des Sources. Le premier volet concerne **Les aspects légaux en agriculture** (21 janvier à Asbestos).

Une nouvelle série se prépare aussi sur les cultures émergentes. En introduction, afin de vous aider à choisir une culture à exploiter, nous vous offrons : **Survivance des petits fruits émergents et des noix** (23 janvier, endroit à déterminer selon la provenance des gens inscrits). Le second volet de cette série portera sur la **Culture du ginseng en milieu forestier** (31 janvier à Sherbrooke).

Informez-vous auprès de Jessica Mackey à rfaestrie@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 114.

Appel de candidatures

Valérie Giguère, conseillère à la main-d'œuvre agricole, CEA

AGRIcarrières est fier de procéder à l'appel de candidatures pour la 8^e édition du *Concours Ma ferme, mon monde* qui récompense les employeurs agricoles qui se démarquent par l'originalité et la qualité d'une initiative en gestion des ressources humaines

Toutes les entreprises agricoles, indépendamment de leur taille, de leur production ou de leur localisation, sont invitées à participer. Pour s'inscrire, les entreprises agricoles n'ont qu'à remplir le formulaire disponible au Centre d'emploi agricole (CEA) ou sur le site : www.agricarrieres.qc.ca.



Trois bourses totalisant une valeur de 3 500 \$ seront remises aux gagnants. Un prix de participation offert par La Terre de chez nous sera tiré au sort parmi les participants admissibles. La date limite pour déposer sa candidature est le **16 janvier** 2015. Les résultats seront dévoilés le 19 février 2015 dans le cadre du colloque annuel d'AGRIcarrières.



Syndicat des producteurs
de cultures commerciales
de l'Estrie

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le conseil d'administration, vous convoque à l'assemblée générale annuelle du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de l'Estrie et à l'assemblée de groupe du plan conjoint des producteurs de cultures commerciales de l'Estrie.

Date : Le mercredi 4 février 2015

Heure : 10 h

Lieu : Hôtel Le Président
3535, rue King Ouest, Sherbrooke

**Prévoyez 15 \$
pour le dîner!**

VOICI LES SUJETS PROPOSÉS POUR L'ORDRE DU JOUR :

- ✦ Présentation des dossiers importants et revue de l'année des actions de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec (FPCCQ)
- ✦ Rapport d'activité
- ✦ Rapport financier
- ✦ Modification au règlement du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de l'Estrie¹
- ✦ Modification du Règlement division en groupes afin d'établir que les coordonnées du producteur visé sont celles de la ferme
- ✦ Modification du plan conjoint, du règlement de division en groupes et du Règlement de la FPCCQ afin de remplacer le nom « Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec » par « Producteurs de grains du Québec »
- ✦ Modification du Règlement de la FPCCQ pour ajouter de nouveaux éléments au rôle du comité exécutif
- ✦ Nomination des délégués et des administrateurs
- ✦ Réflexion sur le marché local
- ✦ Résolutions
- ✦ Pronostique sur le marché des grains

Les producteurs-membres du syndicat et les producteurs visés par le plan conjoint ont le droit de soumettre leur candidature par écrit à titre de délégué de la FPCCQ ou du plan conjoint des producteurs de cultures commerciales du Québec.

¹ Le Règlement général de la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec et du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de l'Estrie sont disponibles sur demande.

Dépôt des participants

Au cours des mois d'octobre à décembre 2014, La Financière agricole du Québec (FADQ) a expédié des avis de dépôt aux participants des programmes Agri-investissement et Agri-Québec pour

l'année 2013. Ces avis de dépôt sont entre les mains des participants qui devront effectuer leur dépôt au cours des prochains jours pour bénéficier de **la contrepartie gouvernementale**.

Le programme permet aux entreprises agricoles participantes de **recevoir une contrepartie gouvernementale équivalente à leur dépôt maximal autorisé, et ce, 15 jours après la réception de leur dépôt**. Aucune condition ne limite le retrait aussitôt que la contrepartie gouvernementale a été versée. Les participants ont **90 jours suivant la date de leur avis de dépôt pour effectuer le versement** de leur dépôt.

Il est important de rappeler qu'un assuré au programme ASRA qui ne contribue pas aux programmes Agri-investissement et Agri-Québec, ne pourra bénéficier d'une couverture complète pour ses revenus. Les paramètres du programme ASRA prévoient que les compensations versées ont déjà été réduites des sommes potentiellement attribuées par Agri-investissement et Agri-Québec.



**GÉOPROS
LAPOINTE**
LE SAVOIR-FAIRE
EN FORAGE

4070 Boul. Industriel,
Sherbrooke, J1L 2T8
819-563-8085
SF: 1-877-306-7767
www.geopros.ca
RBQ: 8342-7617-53

- Puits artésiens
- Hydrofracturation
- Nettoyage de puits
- Géothermie
- Installation et réparation de pompe
- Vente de pompe et accessoires de pompe
- Traitement d'eau
- Soudure mobile

SOUDURE
Weltek



La date limite pour transférer des parts Agropur en RÉER est le 6 février 2015.

Vous devez communiquer avec M. Rémi Lafond au 819 563-2437, qui se fera un plaisir de vous renseigner et de vous faire parvenir les formulaires.

Notez qu'Agropur devra être en possession des formulaires que vous aurez dûment remplis et signés avant le vendredi 6 février 2015, aucune télécopie (fax) ne sera acceptée.